



Communiqué de presse

Vendredi 17 mai 2023

**« Mineurs étrangers Non-Accompagnés en recours :
« Faisons le point sur la situation actuelle à Pau et sur nos
revendications »**

La situation s'aggrave à Pau pour les MNA en recours.

Le nombre de Mineurs Non Accompagnés en recours soutenus par Humanité Solidaire 64 (association paloise, membre du CRDE), a **considérablement augmenté depuis septembre 2023.**

Ce nombre est aujourd'hui de 26, dépassant le nombre de début 2022, alors qu'il avait baissé entre septembre 2022 et l'été 2023.

Second motif d'inquiétude : la baisse très forte du taux de réponses positives du dispositif départemental d'hébergement d'urgence (« le 115 »).

Le temps de carence entre deux périodes de mise à l'abri (3 à 4 nuits seulement), s'est fortement allongé pour ces jeunes, passant de quelques jours il y a un an à 10 à 15 nuits aujourd'hui.

Pendant cette période, le réseau des hébergeurs solidaires bénévoles de l'association Humanité Solidaire 64 est mis à contribution, mais il est aujourd'hui devenu insuffisant, et **très souvent, des jeunes dorment à la rue.**

Pour vous présenter cette situation dans tous ses aspects, ainsi que nos actions et revendications, nous vous convions à une

CONFERENCE DE PRESSE

Jeudi 23 mai 2024 de 10 h 00 à 11 h 30

dans les locaux la M.J.C. des Fleurs, 19 bis avenue de Buros, 64000 Pau

Nous parlerons des obstacles récurrents dans la vie quotidienne, des difficultés et insuffisances de l'hébergement d'urgence, des risques médicaux encourus, des tracasseries en tout genre, des scolarisations délicates, des lenteurs de la justice.

Nous alerterons sur tous les **manquements aux droits fondamentaux** que nous observons.

Nous ferons **le point sur nos relations avec les pouvoirs publics et les élus** (Conseil Départemental, DDETS, parlementaires).

Nous réitérons notre revendication fondamentale : nous demandons **que le Législateur inscrive cette présomption de minorité, dans la Loi**, suivant ainsi la recommandation n° 15 de la Défenseure des Droits dans son rapport du 3 février 2022 : « *La Défenseure des droits*

equipe.animation@crde-bearn.fr / www.crde-bearn.fr

recommande que le mineur bénéficie d'une présomption de minorité jusqu'à décision judiciaire définitive le concernant. »

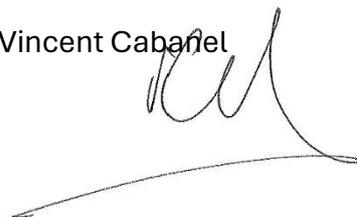
La situation de Pau n'est pas isolée en France : 27 associations nationales saisissent ces jours-ci le Conseil d'Etat pour qu'il enjoigne l'État à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir pleinement l'intérêt supérieur des MNA et le respect de leurs droits fondamentaux. (cf. *communiqué en PJ*) : en effet, des centaines d'enfants et adolescents continuent d'être laissés à la rue pendant plusieurs mois entre la décision de refus de protection des départements et celle du juge des enfants qui reconnaît finalement leur minorité et leur isolement. Une enquête menée en mars 2024 comptabilise à cette date **au moins 3 477 mineurs isolés à la rue en France hexagonale.**

Les représentants du CRDE (Collectif pour le Respect des Droits des Etrangers) – Solidarité Migrants

Dominique Le Goff



Vincent Cabanel



Associations membres du CRDE Solidarité Migrants :

- ACAT,
- Amnesty International
- Arcolan,
- Bienvenue 64
- CCFD Terre Solidaire,
- La CIMADE,
- Femmes Inter Associations – ISM,
- Haut Béarn Solidaire,
- Humanité Solidaire 64,
- Médecins du Monde,
- Piémont Oloronais Urgence Réfugiés,
- Solidarité Exil.

Contact Presse : Vincent Cabanel ; 06.30.71.52.84 ; vincent.cabanel@crde-bearn.fr

equipe.animation@crde-bearn.fr / www.crde-bearn.fr

CRDE Solidarité Migrants, c/o Maison des Citoyen.nes du Monde, 2 espl.Vandenberghe, 64140 Billère -
06.30.71.52.84